



www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la Liste Noire

## Jussie à grandes fleurs

*Ludwigia grandiflora* Michaux (Famille: *Onagraceae*, Onagracées)

Synonymes: *Ludwigia uruguayensis*, *Jussiaea repens*, *J. grandiflora*

Introduite d'Amérique du Sud comme plante ornementale, cette espèce pérenne peut coloniser différents milieux humides où elle se propage efficacement, recouvre de grandes surfaces et menace ainsi de remplacer les espèces indigènes.

La Jussie à grandes fleurs appartient à la liste des **organismes exotiques envahissants interdits** selon l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE, RS 814.911).

*Ludwigia grandiflora* (Michx.) Greuter & Burdet



© CRSF / GEOSTAT - 05 / 2009



Photo : D. Jeanmonod

### Caractéristiques

Plante herbacée aquatique vivace, enracinée sous l'eau. Les tiges de 5-10 mm de diamètre peuvent atteindre à l'horizontale une longueur de 6 m et elles s'élèvent verticalement 40-80 cm au-dessus de l'eau. Les feuilles légèrement poilues sont alternes et lancéolées, les fleurs solitaires, brièvement pédonculées naissent à l'aisselle des feuilles supérieures, elles ont 5 pétales jaunes et un diamètre de 2-5 cm. Les fruits en forme de capsules allongées renferment de nombreuses graines.

### Confusions possibles

A l'état stérile on peut confondre la jussie avec la véronique beccabunga (*Veronica beccabunga*) qui a toutefois des feuilles plus petites, moins allongées et dentées.

### Biologie

La jussie à grandes fleurs se disperse essentiellement par fragmentation, chaque petit fragment peut donner un nouveau pied et la croissance est très rapide. Elle est peu consommée par les herbivores et résistante au gel. Il n'y a pour ainsi dire pas de renseignements sur la multiplication par graines en dehors de son aire de distribution naturel.

## Milieux

Plante envahissante dans les étangs, cours d'eau et prairies humides.

## Répartition

Cette espèce est originaire d'Amérique du Sud, elle a été introduite comme plante ornementale dans de nombreuses régions à climat tempéré, voire tropical. En Europe on la compte parmi les plantes exotiques envahissantes et nocives en France, Espagne, Italie, Belgique, Hollande. En Suisse, cette espèce a pour l'instant uniquement été signalée dans le canton de Genève.

## Dangers

Dans le canton de Genève elle s'est montrée très envahissante et elle a menacé 2 espèces de la liste rouge : la grande douve (*Ranunculus lingua*) et le petit nénuphar (*Nymphoides peltata*). Une campagne d'arrachage très minutieuse a permis d'éliminer cette espèce. Des contrôles et arrachages annuels restent cependant nécessaires.

**Nature:** En recouvrant complètement des surfaces aquatiques la jussie à grandes fleurs ralentit le cours d'eau, empêche le réchauffement de l'eau en bloquant les rayons solaires et fait apparaître des conditions asphyxiantes pour la faune et la flore indigène. Elle limite la présence d'oiseaux d'eau et accélère l'envasement.

## Prévention et lutte

Il s'agit avant tout d'empêcher sa progression et surtout sa dispersion par fragmentation. Il est donc impératif, avant tout arrachage, de poser des filtres en aval. Ensuite pour le matériel arraché seul un compostage professionnel avec phase d'hygiénisation ou le traitement dans une usine de méthanisation sont une possibilité, sinon reste l'incinération – un moyen sûr d'élimination. L'arrachage, des travaux lourds de dragage ou encore la mise à sec avec décapage sont les seules possibilités d'élimination, malheureusement également dommageable pour la flore indigène. Prévenir et agir vite sont les meilleurs moyens de lutte.

## Où annoncer? Où se renseigner

Prière d'annoncer toutes les nouvelles stations de l'espèce (notamment dans les zones naturelles protégées et leurs abords) au service cantonal de protection de la nature. La CPS ([sibylla.rometsch@acw.admin.ch](mailto:sibylla.rometsch@acw.admin.ch)) réceptionne également vos annonces et les transmet aux personnes ou services compétents. Les services cités sont à votre disposition pour répondre à toute question.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: [www.cps-skew.ch/francais/bordereau\\_plantes\\_envahissantes.htm](http://www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm). Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

En cas de difficultés de détermination, on peut consulter l'ouvrage suivant : Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). En cas de doute, des exemplaires séchés (rameau avec fleurs et/ou fruits) peuvent être envoyés au service cantonal de protection de la nature ou à la CPS (secrétariat CPS, S. Rometsch, Domaine de Changins, Case postale 1012, 1260 Nyon 1)

## Pour plus d'informations

<http://www.issg.org/database/species/ecology.asp?si=871&fr=1&sts=sss&lang=EN>

<http://www.eppo.org/QUARANTINE/plants/Ludwigia/LUDSS.htm>

Ancrenaz K. & Dutartre A., 2002, *Cartographie des jussies (Ludwigia spp.) en France métropolitaine*, Cemagref, Unité de Recherche Qualité des eaux, Etude no. 73:1-18.

Legrand L., 2002, *Pour contrôler la prolifération des jussies (Ludwigia ssp.) dans les zones méditerranéennes*, Guide technique. 71 p., aussi téléchargeable : <http://www.ame-lr.org/publications/espaces/jussies2002/>

Muller S., 2004, *Plantes invasives en France – état des connaissances et propositions d'actions*, Publications scientifiques du MNHN, Paris.

Vauthey M. & Jeanmonod D. & Charlier P., 2003, *La jussie à grandes fleurs (Ludwigia grandiflora (Michaux) Greuter & Burdet), une nouvelle espèce pour la Suisse et un nouvel envahisseur*, Saussurea 33 :109-117.